



Mépris, non information, mise en danger des CPIP; le tableau clinique s'alourdit à la MA

Monsieur le Directeur Interrégional

Une fois de plus nous tenons à vous informer de la situation ubuesque qui a lieu à la MA de SARREGUEMINES.

La cheffe de la MA s'obstine à vouloir traiter les CPIP comme des parias au point d'en oublier ses obligations légales à leur égard.

Depuis le confinement, les arrivants de la maison d'arrêt sont placés au quartier de semi-liberté, partie de la détention également dédiée aux cas de coronavirus
Cette mesure est déjà curieuse car elle expose directement les arrivants à des détenus qui ont été diagnostiqués positifs au COVID-19.

Les CPIP reçoivent les arrivants dans la salle d'activité du quartier de semi-liberté, lieu où le nettoyage ne semble pas être régulièrement effectué, et la désinfection encore moins.
Seule une table est « généreusement » fournie, mais inutilisable faute de chaise.

Finalement les entretiens sont effectués dans le couloir en présence d'un surveillant, au détriment de la confidentialité des échanges.

Après avoir mal informé le responsable en charge de la gestion des masques et soutenu que ce n'était pas à elle de fournir ces équipements de protection aux agents MF du SPIP, la cheffe d'établissement a enfin daigné, après plusieurs comptes rendus professionnels, donner des masques et, pour les plus chanceux, du gel ou du spray hydroalcoolique.

Il faut croire que le SPIP n'est pas une assez bonne vitrine publicitaire pour cette cheffe qui préfère faire don des masques de l'établissement à l'Hôpital Robert Pax de Sarreguemines. Information largement relayée par la presse écrite locale. Sachant que de nombreux établissements pénitentiaires manquent cruellement de moyens et où les agents tout corps confondus ont été, et/ou sont exposés au virus.
Nous espérons que ces masques ont été financés sur ses deniers personnels et non sur le budget alloué à la MA.

Depuis le début de la pandémie (et déjà avant) la gestion chez Madame relève plus du népotisme que de la solidarité et de la raison.

Nous vous rappelons que si une personne devait être atteinte du COVID-19 toutes les autres personnes qui ont été en contacts avec elle devront être confinées. A moins qu'une fois de plus notre administration ait une vision bien à elle de l'interprétation des règles édictées.

Monsieur le Directeur interrégional, nous vous interpellons depuis des mois sur la manière dont nous sommes malmenés par la cheffe de la maison d'arrêt de Sarreguemines. Ses prises de décision en cette période en sont encore des exemples criants. Nous vous rappelons que la gestion de la crise sanitaire actuelle et les conséquences qui en découlent sont de votre responsabilité. Alors nous vous le demandons Monsieur le Directeur Interrégional : quand allez-vous enfin intervenir ?

Sarreguemines, le 5 mai 2020